

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-SOZY

Jeudi 10 Décembre 2020 à 20h30

Salle des Fêtes Louis DUMAS

**Présents** : Mmes BOUYSSOU Eveline, JAMME Annick, ROUGIÉ Sandrine,  
Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, DE SOUZA Bruno, GAVET Jean-Philippe,  
JOUHAULT Dominique, LEVET Daniel, SEGUREL Roland.

**Désignation du secrétaire de séance** : A l'unanimité Eveline BOUYSSOU est désignée Secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Octobre 2020.**

Aucune modification apportée : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public d'Assainissement Collectif 2019 établi par le SYDED**

Monsieur le Maire fait lecture du rapport établi par le SYDED concernant la qualité du service public d'assainissement 2019. Il précise que la station d'épuration révèle avoir un très bon fonctionnement. Il est inscrit une capacité correspondant à 600 équivalents habitants.

**Adopté à l'unanimité des présents**

**Motion en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants en période de COVID 19.**

Cauvaldor propose de mettre à disposition pour chaque foyer fiscal la somme de 20.00 € en bon d'achat « Consom'Local » à utiliser exclusivement dans les commerces de proximité (hors grandes surfaces) sur l'ensemble du territoire de CAUVALDOR.

**Adopté à l'unanimité des membres présents**

**Droit de préemption Restaurant-Bar « Le Capricorne ».**

Monsieur le Maire expose en quoi consiste le droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux.

Institué par la loi n°2005-882 du 2 août 2005, dite Loi Dutreil, le droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux est un outil qui permettra à la commune de mieux connaître les cessions de commerces et d'instituer une veille sur les transactions et, dans une certaine mesure, de contrôler les affectations de locaux commerciaux.

Il précise qu'une délibération a été prise en ce sens en date du 06/09/2018.

Dans le souci de maintenir à l'identique une activité commerciale de restauration dans la commune, il propose de ne pas préempter sur l'établissement.

**Adopté à l'unanimité des membres présents** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

**Versement à l'Association des Parents d'Elèves d'une subvention exceptionnelle de 170.00 €.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les activités de Noël conduites par l'Association des Parents d'Elèves nécessitent une subvention exceptionnelle de 170 euros.

**Adopté à l'unanimité des membres présents.**

**Suppression d'un Poste d'Adjoint Administratif Territorial 2eme Classe Principal.**

La création du poste AATP 1ere Classe pour la Secrétaire de Mairie nécessite la suppression du Poste d'Adjoint Administratif Territorial 2eme Classe et l'élaboration d'une délibération.

**Adopté à l'unanimité des membres présents**

#### Fusion des syndicats des eaux de la Région de Martel, du Blagour, du Doux et de la Moyenne Vallée de la Dordogne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est créé à compter du 1er janvier 2021, un syndicat mixte fermé issu de la fusion des syndicats intercommunaux et mixte suivants : SIAEP de Martel, SIAEP de la moyenne vallée de la Dordogne, SIAEP des eaux du Doux et syndicat mixte du Blagour. Il précise que la fusion entraîne une nouvelle élection des délégués des membres du nouveau syndicat au comité de ce dernier.

Deux élus se sont présentés : Messieurs Philippe CASTANET pour le poste de titulaire et Daniel LEVET pour le poste de suppléant.

#### **Après vote de l'ensemble des élus présents : 11 POUR - 0 NUL - 0 CONTRE**

- Monsieur Philippe CASTANET est élu délégué Titulaire
- Monsieur Daniel LEVET est élu délégué Suppléant

#### Demande de financement Région – Rénovation Energétique des bâtiments publics – Ecole Roger LAVAL.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'Ecole Roger Laval, Monsieur Le Maire propose de solliciter une subvention Région intitulée « Rénovation Energétique ». Il précise que cette subvention porte sur le renforcement des vitrages, de l'isolation, et l'utilisation d'un système de chauffage par des énergies renouvelables (pompes à chaleur).

#### **Adopté à l'unanimité des membres présents, ils décident :**

- de SOLLICITER une subvention « Rénovation Energétique » auprès de la Région
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette démarche et ce projet.

#### Renouvellement de la convention CDG46 – Internet et Dématérialisation.

La commune a actuellement une convention Internet avec le CDG du Lot qu'il est nécessaire de renouveler. Elle a pour objet de définir les conditions d'adhésion de la collectivité à l'utilisation des technologies de l'Internet.

Monsieur le Maire rappelle les différentes prestations :

- Service de gestion de la boîte mail saint-sozy@info46.fr
- Dématérialisation des marchés publics

#### **Adopté à l'unanimité des membres présents, il est décidé :**

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires pour mener à bien ce dossier

#### Voirie : Recensement nécessaire au calcul de la DGF.

Chaque année la Préfecture transmet à la commune, dans le cadre du recensement des données nécessaires au calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), un tableau à contrôler sur la longueur de voirie communale. Monsieur le Maire informe que la commission voirie s'est réunie en date du 23 novembre dernier, et qu'il s'avérait que certaines voies communales n'avaient pas été prises en compte. Aussi, le tableau de recensement a été modifié et sera transmis aux services de la Préfecture avant le 31 décembre 2020. Pour l'année 2021 il sera déclaré 2737 ml (mètres linéaires) de routes communales et rurales supplémentaires. Il précise que le montant de la DGF est établi en fonction de la longueur de voirie déclarée.

#### **Adopté à l'unanimité des membres présents.**

#### Informations et décisions mensuelles du Maire :

- Lecture de deux courriers d'administrés :

Le premier portant sur un problème d'arbre menaçant la sécurité des personnes, l'autre pour remercier le Conseil Municipal pour les efforts sur la sécurité routière et la pose d'un radar pédagogique sur la RD 15.

- Lecture du courrier de Remerciement de l'Association « La Prévention Routière » pour le versement d'une subvention de 40,00 € pour l'année 2020.
- Le chemin des buis a été nettoyé par l'APIE.

- **Fibre Optique** : Passage du sous-traitant d'Orange en Mairie le 22 Décembre 2020 pour installation de la fibre.
- **Adressage et panneaux des Rues** - : Le devis signé pour l'achat des plaques de rues a été transmis en novembre chez le prestataire. Délai de livraison 6 à 8 semaines sous réserves des contraintes de la COVID 19.
- **Sollicitation d'un administré** : Demande d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) de la tour dite « des Dames de Mirepoix. Après débat, Monsieur le Maire recevra les propriétaires pour affiner leurs demandes. Par ailleurs, il a informé Monsieur le Maire de la vente de divers meubles. Pour tous renseignements s'adresser en Mairie.
- **Défibrillateur** : A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021, les défibrillateurs seront obligatoires pour les Etablissement Recevant du Public (ERP) de catégorie 4. La salle des fêtes devra en être équipée. Il sera positionné à l'extérieur afin d'être mutualisé avec les autres commerces (concernés par cette obligation en 2022). Monsieur le Maire propose de participer au groupement de commandes mis en place par CAUVALDOR afin de limiter les frais d'achat. Une délibération sera prise au prochain conseil municipal.
- **Elections 2021** : 2021 sera une année de doubles élections : Départementales et Régionales. Elles sont initialement prévues en Mars et pourrait être repoussée en Juin (COVID 19). La Préfecture informe les communes de l'organisation de ce double scrutin et les contraintes liées : sanitaires et matérielles.
- **Livre de condoléances** : Décès de l'ancien Président de La République Valéry Giscard d'ESTAING - un livre de condoléances est à disposition dans le hall d'entrée de la Mairie jusqu'au 18 décembre prochain.
- **PAYFIP** : Une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales a été signée avec la DGFIP et sera effective à compter de Janvier 2021. Elle permettra aux administrés de payer directement en ligne leur facture d'assainissement collectif ainsi que les loyers des logements communaux.
- **Car Itinérant Cauvaldor Services** - Dans le cadre des permanences du car des services itinérants de CAUVALDOR, la communauté de communes propose la présence d'un agent du service de l'urbanisme, sur la commune une fois par mois. Il sera un appui et un accompagnement sur les questions de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme. Cette démarche se réalise à titre expérimental.
- **Nid de frelons asiatiques** – Il a été signalé par un passant au croisement du Chemin des Granges et de la route de Fleuraguet. La STR LEFEVRE de Meyronne interviendra pour la destruction si réalisable en cette période.
- **Domage réseau d'eau Lotissement Albert Camus** – La réparation des dégâts causés par la rupture de la canalisation d'irrigation survenue en aout dernier, est en cours de finalisation. Un devis de 14 928.00 €, correspondant au curage et nettoyage du circuit fluvial et de la voirie du Lotissement impactée, a été envoyé en mairie pour validation. Ce dossier est traité par les compagnies d'assurances.
- **Carrefour « Fleuraguet »** – Les travaux de réfection du carrefour devraient commencer rapidement (avant la fin d'année). Une circulation alternée sera mise en place au cours des travaux.
- **Drapeaux**– Les drapeaux de la Mairie ayant été détériorés par les intempéries sont aujourd'hui remplacés.
- **Contrat Enfance Jeunesse** – Le comité de pilotage s'est réuni le 09 décembre dernier afin de faire le point sur l'ALSH (évolution, projets, finances) de Saint-Sozy en présence des Maires signataires du Contrat, la CAF et les directrices de l'ALSH. Des propositions d'accompagnement de l'ALSH sont en cours de réflexion.

- **RPI - stationnement**– Suite à une demande d'un administré et après débat, il a été décidé de mettre en place une signalisation adaptée afin de rendre en compte sa demande. Ceci sera effectif très rapidement.
- **Illuminations de Noël** : Les illuminations de Noël sur la place ont été installées. La décoration du sapin de Noël se fera le vendredi 11 décembre dans l'après-midi par des bénévoles de la commune.
- **S.I.V.U.** – Madame Cécile LASFARGUE, secrétaire arrête ses fonctions le 31 Décembre 2020. Un appel à candidature pour pourvoir à ce poste est en cours.

## COMMISSIONS COMMUNALES, SYNDICALES et COMMUNAUTAIRES.

### Communauté de Commune Causses et Vallée de la Dordogne

- **Commission PETITE ENFANCE** : *Madame Sandrine ROUGIÉ* – En raison du COVID 19 la réunion a été faite en visio-conférence. Ce débat a été nécessaire afin de prioriser des projets de CAUVALDOR.
- **Commission POLITIQUES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES, CŒURS DE VILLAGES ET REQUALIFICATION URBAINE** - *Monsieur Roland SÉGUREL* – L'objet de la réunion portait sur la priorisation des projets de CAUVALDOR
- **Commission BATIMENTS.** *Monsieur Jean-Philippe GAVET* – L'objet de la réunion portait sur la priorisation des projets Bâtiments et numériques de CAUVALDOR
- **C.I.A.S** – *Madame Eveline BOUYSSOU* – La commission a changé de nom elle se nomme désormais : **COMMISSION ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (C.A.V.S)** permettant ainsi de toucher un plus large public et obtenir plus de subventions de l'Etat.
- **Commission SPORTS.** *Madame Annick JAMME.* Lors de la réunion il a été listé les besoins dans les différents gymnases et piscines de l'intercommunalité. Un premier projet portera sur la création d'un gymnase à MARTEL (phase APS validée)

### COMMUNALE

- **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – PCS** . *Monsieur Dominique JOUHAULT*– La mise à jour du PCS est en cours, la mairie va contacter très prochainement les Référents de Quartiers déjà listés, et faire un appel à candidature. Le PPC (Poste de Commandement Communal) a été mis en place lors du conseil.
- **VOIRIE** – Elaboration et nouvelle étude sur le recensement de la voirie communale
- **COMMUNICATION** – Le bulletin communal est en cours d'élaboration et disponible courant Janvier 2021

### QUESTIONS DIVERSES.

- Suite à une demande d'administrés, Il est demandé d'éviter de stationner derrière les deux places de stationnement qui se trouvent devant le salon de coiffure.
- Y aurait-il un local pour stocker le matériel du Comité des Fêtes ?

La séance est levée à 0 h 05 le 11 Décembre 2020

Compte rendu non exhaustif rédigé par Madame Eveline BOUYSSOU  
Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal.